

En situation déficitaire depuis 3 ans, le gouvernement de la république s'est engagé à s'investir pour sauver l'entreprise.

La bras armé de l'État en matière de logement social, accumule des résultats déficitaires successifs ces dernières années (-4,4 milliards de FCFA en 2016 ; -3,6 milliards en 2017 ; -4,05 milliards en 2018). Dans un récent rapport sur certaines entreprises publiques au Cameroun, le Comité technique de réhabilitation des établissements publics (CTR) indique que ces contreperformances se justifient essentiellement par : la baisse des prix de loyers de 50% du fait de la dévaluation du FCFA, intervenue en janvier 1994 ; la diminution du parc locatif du fait des ventes des logements ayant un impact sur les recettes de loyers et l'inadéquation du niveau de charges d'exploitation, très élevées, avec le niveau du chiffre d'affaires. Bien plus, l'entreprise a également un problème de recouvrement des recettes locatives.

Le volume des impayés augmente avec le temps. Il est passé de 6,65 milliards de FCFA en 2016 à 8,17 milliards de FCFA en 2018. Sur le plan social, les effectifs de la SIC s'élèvent à 259 personnes pour des charges de personnels représentant plus de 74% du chiffre d'affaires et absorbent la totalité de la valeur ajoutée.

« Si les résultats négatifs s'accumulent au rythme observé, l'État sera emmené à procéder à la recapitalisation de la SIC ou tout au moins à compenser les effets négatifs de l'homologation des prix à travers des subventions, afin de maintenir l'équilibre de l'exploitation. Dans le cas contraire, l'État devra soit procéder à la dissolution de la SIC, soit au relèvement des loyers de manière à couvrir les charges de fonctionnement, et de faire face à ses engagements financiers, ainsi qu'à son développement », préconise le CTR pour sauvetage de la SIC.